



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil municipal :
le 20/01/2026

Publication :
le 30/01/2026

SEANCE DU 26 JANVIER 2026

Délibération n° D-2026-62

Acquisition de parcelles - Réserve Naturelle Régionale -
Impasse de la Plante - EA n°85, 87 et 89

Président :

Monsieur Jérôme BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Dominique SIX, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Christelle CHASSAGNE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Florence VILLES, Monsieur Philippe TERRASSIN, Monsieur Thibault HEBRARD, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Lydia ZANATTA, Monsieur Gerard LEFEVRE, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Aline DI MEGLIO, Madame Sophie BOUTRIT, Monsieur Florent SIMMONET, Monsieur Hervé GERARD, Madame Aurore NADAL, Monsieur François GUYON, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Karl BRETEAU, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Noélie FERREIRA, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Fatima PEREIRA, Madame Ségolène BARDET, Monsieur François GIBERT, Madame Véronique BONNET-LECLERC, Monsieur Sébastien MATHIEU, Madame Elsa FORTAGE, Madame Véronique ROUILLE-SURAULT, Monsieur Hugo PASQUET--MAULINARD, Madame Julia FALSE.

Secrétaire de séance : Madame LARRIBAU Anne-Lydie

Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Nicolas VIDEAU, ayant donné pouvoir à Monsieur Michel PAILLEY, Madame Valérie VOLLAND, ayant donné pouvoir à Monsieur Thibault HEBRARD, Madame Stéphanie ANTIGNY, ayant donné pouvoir à Madame Sophie BOUTRIT, Madame Mélina TACHE, ayant donné pouvoir à Madame Lydia ZANATTA, Monsieur Bastien MARCHIVE, ayant donné pouvoir à Monsieur Jérôme BALOGE

Excusés :

Monsieur Baptiste DAVID, Madame Cathy GIRARDIN.

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 janvier 2026

Délibération n° D-2026-62

**Direction de la Réglementation et de
l'Attractivité Urbaine**

**Acquisition de parcelles - Réserve Naturelle
Régionale - Impasse de la Plante - EA n°85, 87 et 89**

Monsieur Thibault HEBRARD, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Dans le cadre de la Réserve Naturelle Régionale (RNR) sur le secteur du Marais de Galuchet et des boucles de la Sèvre Niortaise, , propriétaire concerné par le périmètre, a souhaité céder un ensemble de trois terrains à la Commune de Niort, situés impasse de la Plante.

Les parcelles en nature de prairie, cadastrées section EA n°85, 87 et 89 d'une superficie de 72a 17ca, situées en zone naturelle, sont intéressantes sur les plans de la biodiversité et de l'environnement.

Afin que ces parcelles puissent être protégées au sein du périmètre de la Réserve Naturelle Régionale, il est nécessaire de procéder à leur acquisition.

Le propriétaire a proposé de céder ce foncier à la Commune, moyennant le prix global de 2 165 €, soit 3 000 euros l'hectare.

Il sera proposé par la suite à l'exploitant actuel de cette parcelle, la conclusion, avec la Ville de Niort, d'un bail rural à clauses environnementales.

Cette acquisition est éligible à une subvention de la Région à hauteur de 60 %.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- autoriser l'acquisition des parcelles impasse de la Plante, cadastrées EA n°85, 87 et 89 d'une contenance totale de 72a 17ca moyennant le prix de 2 165 €, ainsi que la signature de tous actes afférents à cette transaction.

LE CONSEIL ADOpte

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	2

Le Secrétaire de séance

Le Président de séance

Anne-Lydie LARRIBAU

Jérôme BALOGE

Impasse de la Plante - Parcelles EA 85, 87 et 89

Format A4
Echelle : 1:2 832
Imprimé le : 16/12/2025

